



DEPARTEMENT DE L'YONNE

SIVOM DU GATINAIS EN BOURGOGNE
COMITÉ SYNDICAL
PROCES-VERBAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier à 8h15, le Comité Syndical s'est réuni à la mairie de Villeroy, sur la convocation et sous la présidence de Christine AITA.

Date de convocation : 22/01/2026

Nombre de conseillers : 37

En exercice : 36

Présents : David ROUSSEL, Dominique CASSET, Philippe DE NIJS, Christine AITA, Jean-Jacques NOEL, Christelle NOLET, Claude CANET, Marie-Josèphe RANAIVOSON, Gilles CARIOU, Loïc BARRET, Annie ROGER, Guillaume MAILLARD, Claude MAULOISE, Jean-Robert CHEVALLIER, Gilbert GREMY, Jean-Luc ANDRIVOT, Jean-François CHABOLLE, Annie AMBERMONT, Frédéric BOURGEOIS, Marcel MILACHON, Patrick PELISSIER, Jean-François ALLIOT, Pierre-Eric MOIRON, Corinne PASQUIER.

Absents ayant donné pouvoir : Nadia LEITUGA ayant donné pouvoir à Gilles CARIOU, Jean-Claude FOIN ayant donné pouvoir à Guillaume MAILLARD

Absents : Brigitte BERTEIGNE, Bernard DESRUMAUX, Monique JARRY, Catherine PAPILLON, Christine BUSSON, Bruno CHEMIN, Jacky GUYON, Damien DELARUE, Bruno COUARD, Jean-Claude BERNARD.

Présents : 24

Votants : 26

Quorum : 19

Secrétaire de séance élu ce jour : Jean-Jacques NOEL

L'ordre du jour est le suivant :

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 1.1. **Approbation du procès-verbal de séance du 19 décembre 2025**
2. ADDUCTION EN EAU POTABLE
 - 2.1. **Remplacement télégestion**
 - 2.2. **Enfouissement réseau électrique**
 - 2.3. **Quelques temps forts 2025 du service**

- 2.3.1. Plan d'action « priorité rendement 2025 »
- 2.3.2. Point sur les fuites 2025
- 2.3.3. Travaux de renouvellement des réseaux
- 2.3.4. Point sur les travaux et maintenances dans les ouvrages d'eau potable
- 2.3.5. Point sur les télégestions
- 2.3.6. Point sur la mise en conformité de l'UPEP de Fontaines
- 2.3.7. Point sur le taux d'impayés

2.4. Construction et réhabilitation du réservoir d'eau sur tour à Saint Valérien

2.5. Construction du réservoir d'eau de 200m³ sur St Agnan : Plan de financement pour les travaux à Saint Agnan

2.6. Animation agricole

2.7. Elaboration du PGSSE du SIVOM du Gâtinais en Bourgogne

2.8. Informations diverses

- 2.8.1. Animations dans les écoles
- 2.8.2. Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)
- 2.8.3. Matinée technique

3 QUESTIONS DIVERSES

La séance est ouverte sous la présidence de Christine AITA, Présidente du SIVOM du Gâtinais.

Cette dernière procède à l'appel et ayant constaté le quorum atteint, déclare la séance ouverte à 8h17.

La Présidente propose ensuite de désigner Jean-Jacques NOEL au poste de secrétaire de séance.

Vote : Approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0.

Elle remercie ensuite Dominique VERIEN, sénatrice, de sa présence ainsi que les entreprises partenaires du Sivom de leur présence ; elle tient également à remercier les élus et les agents de leurs implication et engagement au sein du Sivom et plus particulièrement Corinne PASQUIER sur les dossiers en cours.

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- remplacement télégestion
- enfouissement réseau électrique.

Vote : Approbation : unanimité, opposition : 0, abstention : 0.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1. Approbation du procès-verbal de séance du 19 décembre 2025

La Présidente soumet le procès-verbal de la réunion du Comité du 19 décembre 2025 à l'approbation de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. ADDUCTION EN EAU POTABLE

2.1. Remplacement télégestion

Les modules de télégestion présents sur les installations de réseaux de distribution de Malitourne, Courtoin, Petit Paris, Les Etangs, Lixy, Vallery, Domaine de Clairis et Subligny deviendront obsolètes lors de la suppression des communications mobiles 2G (prévue en septembre 2026).

Il convient de remplacer les systèmes de télégestion par des modules compatibles avec les nouvelles technologies.

La commission eau, réunie le 19 janvier dernier, propose de retenir l'offre de la société VEOLIA détaillée comme suit :

Fourniture et remplacement de télégestion SOFREL D4LW Flex et paramétrage sur les 8 postes indiqués ci-dessus pour un total de 21 692,16 € HT.

Il est précisé qu'aucune subvention n'est possible pour cette opération.

Délibération 2026-01-01

Considérant l'obsolescence prochaine des modules de télégestion présents sur les installations de réseaux de distribution de Malitourne, Courtoin, Petit Paris, Les Etangs, Lixy, Vallery, Domaine de Clairis et Subligny lors de la suppression des communications mobiles 2G (prévue en septembre 2026),

Considérant la nécessité de remplacer ces systèmes de télégestion par des modules compatibles avec les nouvelles technologies,

Considérant l'avis favorable de la commission eau potable réunie le 19 janvier 2026,

Le Comité syndical sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le devis présenté par VEOLIA pour la fourniture et le remplacement de télégestion SOFREL D4LW Flex et paramétrage sur les 8 postes suivants Malitourne, Courtoin, Petit Paris, Les Etangs, Lixy, Vallery, Domaine de Clairis et Subligny pour un montant total de 21 692,16 € HT ;

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif Eau 2026, opération 2123 amélioration et distribution eau ;

CHARGE la Présidente de tous actes en ce sens.

2.2. Enfouissement réseau électrique

Le réseau électrique est aérien devant la parcelle du prochain réservoir de St Valérien. Afin d'éviter les risques d'accrochage par tout engin devant accéder à la parcelle, et risquer ainsi une coupure d'électricité, il est proposé d'enfouir une partie du réseau sur 60 mètres devant le terrain.

ENEDIS a proposé un avant-projet sommaire pour un montant de 19 838.85 € TTC.

Délibération 2026-01-02

Vu la décision du Sivom de construire un nouveau réservoir à Saint Valérien,

Considérant que le réseau électrique est aérien devant la parcelle destinée à accueillir ce prochain réservoir et qu'afin d'éviter les risques d'accrochage par tout engin devant accéder à la parcelle, et risquer ainsi une coupure d'électricité, il est judicieux d'enfouir une partie du réseau sur 60 mètres devant le terrain.

Le Comité syndical sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avant-projet sommaire d'alimentation électrique établi par ENEDIS afin d'enfouir le réseau électrique pour un montant total de 19 838,85 € TTC ;

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif Eau 2026, opération 2328 Réservoir St Valérien ;

CHARGE la Présidente de tous actes en ce sens.

2.3. Quelques temps forts 2025 du service

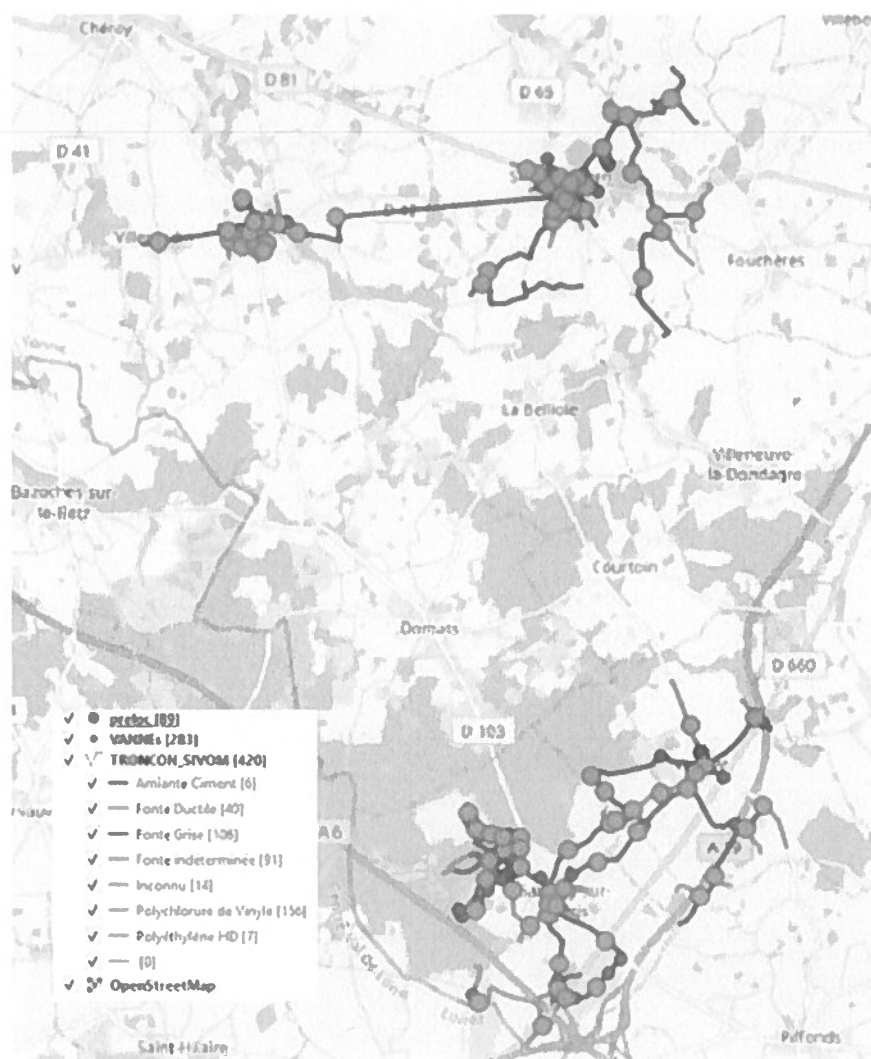
2.3.1. Plan d'action « priorité rendement 2025 »

Le rendement 2024 des systèmes d'eau potable du Syndicat est de 68,06 %, soit supérieur au rendement minimum imposé par le décret « Grenelle », à savoir 66 %.

A ce titre, un plan d'action a été déployé en 2025 par le délégataire :

- Renfort significatif de la recherche de fuite depuis février 2025
- Déploiement de 89 pré-localisateurs sur les systèmes d'eau suivants :
 - St Valérien : 27 unités
 - Montacher : 18 unités
 - Savigny : 27 unités
 - Vernoy : 17 unités

La carte ci-dessous permet de situer la pose de ces équipements :



2.3.2. Point sur les Fuites d'eau 2025

Un comparatif des réparations de fuites, par type, est disponible ci-dessous :

	Fuites sur branchement	Fuites sur canalisation	Fuites sur vannes et accessoires	Total
2024	34	81	11	126
2025	73	55	38	166

Par ailleurs, le délégataire fait par ailleurs état de 10 réparations de fuite depuis le 1^{er} janvier 2026, à date du 13 janvier 2026.

2.3.3. Travaux de renouvellement des réseaux

2.3.3.1. Mise à niveau des affleurants de réseaux :

Les affleurants, les bouches à clé notamment, ont été remis à niveau de la voirie ou du terrain naturel sur les communes de Villebougis, Fouchères et Domats.

Ces travaux ont fait l'objet de réserves et devront faire l'objet de reprises en 2026.

2.3.3.2. Renouvellement des branchements en plomb (contrat DSP) :

Au cours de l'année 2025, 17 branchements en plomb ont été renouvelés. Le solde du fonds de renouvellement des branchements plomb au 31/12/2025 est de 746 953,43 €.

Les prévisions de renouvellement des branchements plomb sur l'année 2026 sont les suivantes :

Commune	Branchements plomb à renouveler
Villeroy	9
Lixy	26
Brannay	13
Jouy	18
Saint Valérien	25
Vallery	21
Saint Agnan	10
Cheroy	45
Total	154

2.3.3.3. Renouvellement des canalisations via le fonds prévu au contrat de DSP.

2.3.3.3.1 Travaux Vallery

Conformément au point de l'année passée, la réfection d'une partie de la voirie a été réalisée en juin 2025.

2.3.3.3.2. Travaux de renouvellement rue de la Petit Coru - Villeneuve-la-Dondagre DN63

Suite aux constats suivants :

-100ml de canalisation d'eau potable qui passaient sous le poste de relevage des eaux usées.

- Une partie importante du réseau d'eau potable qui se trouvait dans le domaine privatif.

Il a été demandé au délégataire de remplacer ce linéaire en PVC.

Ce chantier a été finalisé et réceptionné en 2025.



2.3.3.3. Travaux 2026

Au 31 décembre 2025, le solde du fonds de travaux de renouvellement de canalisation s'élève à **121 618,58 €**.

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue des Puteaux à Chéroy (contrat DSP) : en cours et imputés 2026

Ces travaux, nécessaires car les réseaux sont fuyards se dérouleront en 2 parties :

- Partie 1 : 140 ml en fonte DN 60, 74 ml fonte DN 40 et 19 branchements à reprendre
- Partie 2 : 70 ml en fonte DN 60, 44 ml en fonte DN 400 et 5 branchements à reprendre
- Total : ce chantier représente un renouvellement de 328 ml

Programmation :

Les travaux à venir en 2026, qui seront financés par ce fonds de travaux de renouvellement de canalisations, sont les suivants :

Commune	Secteurs / Lieux-dits	Linéaire	Problématique
Etangs de Béon	Domaine		Abandon d'une conduite fuyarde
Jouy	Les Rousseaux	2 200 ml	Fuites récurrentes
Domats	Route de Chéroy	400 ml	Fuites récurrentes le long de la RD

2.3.3.4. Point sur les travaux de renouvellement des canalisations hors DSP

2.3.3.4.1. Renouvellement partiel de la canalisation sur la RD42

Prévue à l'origine pour 2024, la première phase des travaux de remplacement de la canalisation sur la RD42 a finalement eu lieu en 2025. Cette intervention vise à sécuriser le réseau d'eau potable de Montacher Villegardin, à limiter les risques de casses et de fuites dus à l'usure des canalisations, ainsi qu'à préserver la qualité de l'eau. Le renouvellement des réseaux d'eau se déroulera en deux phases distinctes.

- ✓ En 2025, une première tranche de 1270 ml de canalisations DN250 a été installée depuis l'entrée de la commune, le long de la D42, passant par le pont en encorbellement et la place de l'église, jusqu'à la sortie près de la dernière maison. Ces travaux ont représenté une masse financière de 568 335,55 €HT qui sont financés par la DETR et l'Agence de l'Eau (subventions en cours de versement).



- ✓ La seconde tranche est prévue pour 2026 via l'accord cadre à bons de commande.

2.3.4. Point sur les travaux et maintenances dans les ouvrages d'eau potable (contrat DSP)

Conformément au budget annuel prévu dans le cadre de la DSP, plusieurs interventions de maintenances ont été réalisées dans les ouvrages d'eau potable, pour un montant de 62 000 € HT.

➤ Usine de Vernoy :

- ✓ Renouvellement de la pompe de transfert acide
- ✓ Renouvellement de l'automate et de sa carte d'alimentation

- **Usine de Fontaines :**
 - ✓ Renouvellement de la batterie de l'onduleur
 - ✓ Renouvellement de l'éclairage

- **Pompage Dollot :**
 - ✓ Renouvellement de la pompe n°1 et de son hydraulique
 - ✓ Renouvellement de l'éclairage

- **Station de traitement de Villethierry :**
 - ✓ Renouvellement des charbons actifs

- **Réservoir de Saint Agnan :**
 - ✓ Renouvellement de la pompe n°2 du surpresseur

- **Compteur de sectorisation de la Visouterie**
 - ✓ Renouvellement de l'afficheur du débitmètre
 - ✓ Renouvellement de la télégestion

2.3.5 Point sur les télégestions

Les réseaux 2G et 3G, sur lesquels sont basées les télégestions des ouvrages d'eau potable du Syndicat, seront respectivement éteints en 2026 et 2028.

Il est donc nécessaire d'anticiper le renouvellement de ces équipements, indispensables à la bonne exploitation des réseaux et ouvrages. Les 8 télétransmetteurs concernés sont :

396 VILLEROY_EP_SECTO CV_COURTOIN	LS 42	2G
392 VILLEROY_EP_SECTO CV_DOLLOT	LS 42	2G
397 VILLEROY_EP_SECTO CV_LES_ETANGS	LS 42	2G
393 VILLEROY_EP_SECTO CV_LIXY	LS 42	2G
394 VILLEROY_EP_SECTO CV_MALITOURNE	LS 42	2G
390 VILLEROY_EP_SECTO CV_PETIT_PARIS	LS 42	2G
398 VILLEROY_EP_SECTO CV_SUBLIGNY	LS 42	2G
391 VILLEROY_EP_SECTO CV_VALLERY	LS 42	2G
399 VILLEROY_EP_SECTO CV_VILLEGARDIN_VIZOUTERIE	LS 42	2G

Le délégataire a transmis un devis à hauteur de 21 692,16 €HT, y compris paramétrages. Ces renouvellements seront réalisés sur l'année 2026

Le patrimoine du Syndicat en télétransmetteurs via le réseau 3G est plus conséquent, au nombre de 33 unités :

379 VILLEROY_EP_SECTO CV_BELLIOLE_GARLANDE	LS Flow		3G
378 VILLEROY_EP_SECTO CV_BELLIOLE_MOULINIERE	LS Flow		3G
373 VILLEROY_EP_SECTO CV_DOMAINE_BRANNAY	LS 42		3G
370 VILLEROY_EP_SECTO CV_DOMAINE_CLAIRIS_A	LS 42		3G
371 VILLEROY_EP_SECTO CV_DOMAINE_CLAIRIS_B	N'existe pas	x	3G
374 VILLEROY_EP_SECTO CV_ETANG_BEON	LS Flow		3G
375 VILLEROY_EP_SECTO CV_ETANG_NEUF	LS 42		3G
372 VILLEROY_EP_SECTO CV_HUBARDS	LS 42		3G
380 VILLEROY_EP_SECTO CV_JOUY	LS Flow		3G
395 VILLEROY_EP_SECTO CV_LA_MARDELLE	LS 42		3G
376 VILLEROY_EP_SECTO CV_LES_MARTINIÈRES	LS Flow		3G
400 VILLEROY_EP_SECTO CV_ST_GEORGE	LS 42		3G
531 VILLEROY_EP_SECTO CV_VENTE_COQUIN_CHAMPIGNY	LS 42		3G
529 VILLEROY_EP_SECTO CV_VENTE_FOSSOY_SAINTE_SEROTIN	LS 42		3G
532 VILLEROY_EP_SECTO CV_VENTE_SAINTE_AGNAN_PIVOT	LS 42		3G
530 VILLEROY_EP_SECTO CV_VENTE_SUBLIGNY_COLLEMIERS	LS 42		3G
377 VILLEROY_EP_SECTO CV_VERNOY	LS Flow		3G
381 VILLEROY_EP_SECTO CV_VILLEROY_SUBLIGNY	LS Flow		3G
14 VILLEROY_EP_SECTO SENOBLE	S500	x	3G
208 VILLEROY_EP_SIVOM DENITRIFICATION	S500	x	3G
19 VILLEROY_EP_SIVOM RESV_BRANNAY	S500	x	3G
111 VILLEROY_EP_SIVOM RESV_FONTAINE	S500	x	3G
114 VILLEROY_EP_SIVOM RESV_LA_ROSERIE_ACC_HB	S500	x	3G
116 VILLEROY_EP_SIVOM RESV_MONTACHER	S500	x	3G
122 VILLEROY_EP_SIVOM RESV_ST_AGNAN	S500	x	3G
120 VILLEROY_EP_SIVOM RESV_VILLETHIERRY	S500	x	3G
115 VILLEROY_EP_SIVOM STA_BRANNAY	S500	x	3G
209 VILLEROY_EP_SIVOM STA_BRASSY_1	S500	x	3G
210 VILLEROY_EP_SIVOM STA_BRASSY_2	S500	x	3G
118 VILLEROY_EP_SIVOM STA_DOLLOT	S500	x	3G
174 VILLEROY_EP_SIVOM SURP_FOSSOY	S500	x	3G
216 VILLEROY_EP_SIVOM USINE_FONTAINE	S500	x	3G
173 VILLEROY_EP_SIVOM USINE_VILLETHIERRY	S500	x	3G

Il sera nécessaire pour le Syndicat d'anticiper cette échéance de 2028. En effet, le société SOFREL qui fabrique ces équipements est presque un fournisseur unique et de très nombreuses télégestions sont basées sur le réseau 3G. Par ailleurs, ces équipements en 3G ne sont pas compatibles pour la 4G.

2.3.6. Point sur la mise en conformité de l'UPEP de Fontaines

Il a été demandé de tout mettre en œuvre afin de retrouver la conformité du milieu naturel. Afin d'avancer sur ce dossier, une réunion avec le maître d'œuvre a été réalisée le 19 mai 2025.

Des analyses ont été réalisées pour un montant de 34 055,00 €HT et subventionnées par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %. Les propriétaires de la parcelle à acquérir ont fourni leur accord, enfin.

Une réunion est programmée en février 2026 pour avancer sur ce dossier avec le bureau d'études, l'ARS et la Police de l'Eau ainsi que le délégataire.

2.3.7. Point sur le taux d'impayés

Voici l'historique de l'indicateur principal : impayés N-1 / facturé N-1 => indicateur qui représente le talon dur des impayés après déroulement des procédures de recouvrements.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'impayés	1,75 %	1,97 %	2,82 %	2,19 %	2,22 %
Montant des impayés au 31/12/N en € TTC (sur factures N-1)	69 229	74 855	105 101	89 850	87 730
Montant facturé N - 1 en € TTC	3 944 984	3 809 020	3 722 704	4 104 667	3 944 898

2.4. Construction et réhabilitation du réservoir d'eau sur tour à Saint Valérien

Afin de répondre aux problématiques liées au stockage d'eau sur la commune de Saint Valérien, deux solutions ont été validées :

- ✓ La réhabilitation de l'ouvrage existant de 900 m³
- ✓ La construction d'un réservoir d'eau sur tour de 300 m³

Les actions réalisées en 2025 sont les suivantes :

- ✓ Etudes phase projet
- ✓ Etude de structure génie civil de l'ouvrage existant
- ✓ Dépôt du permis de construire
- ✓ Rédaction du dossier de consultation des entreprises
- ✓ Echanges pour l'enfouissement des réseaux électriques
- ✓ Achat du terrain nécessaire pour la construction du réservoir de 300 m³ (surface de 1 485 m²)
- ✓ Rédaction et signature d'une convention avec la mairie de Saint Valérien.

A ce jour, la prochaine étape relève de la mise en consultation du dossier de travaux en vue d'obtenir les offres des entreprises et la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et de l'Etat (DETR)

Le plan de financement, pour ces deux opérations, a été voté par délibération du Comité Syndical le 11 avril 2025 :

Dépenses	Montants HT
Maîtrise d'œuvre	286 072,20 €
Sous total études	286 072,20 €
Achat de terrain	6 820,00 €
Etudes préalables	18 120,00 €
Sous total terrain	24 940,00 €
Réhabilitation réservoir existant 900 m3	689 530,00 €
Création réservoir supplémentaire sur tour de 300 m3	2 087 870,00 €
Travaux imprévus (3%)	83 322,00 €
Sous-total travaux	2 860 722,00 €
Total général	3 171 734,20 €
Rapports	
DETR 40%	1 268 693,68 €
AESN 40%	1 268 693,68 €
Sous -total subventions	2 537 387,36 €
Autofinancement	634 346,84 €
Total général	3 171 734,20 €

2.5. Construction du réservoir d'eau de 200m3 sur St Agnan : Plan de financement pour les travaux à Saint Agnan

Afin de répondre aux problématiques liées au stockage d'eau sur la commune de St Agnan, un projet de construction du château d'eau de 200 m3 sur St Agnan a été validé.

Durant l'année 2025, la phase projet a été réalisée par le maître d'œuvre. Préalablement à la rédaction du dossier de consultation des entreprises, il a été acté les décisions techniques suivantes :

- ✓ Conservation des débits actuels,
- ✓ Absence d'amélioration de la pression au niveau du bourg,
- ✓ Mise en place d'un équipement de régulation de la pression,
- ✓ Installation d'un analyseur de chlore en continu
- ✓ Installation d'une armoire électrique en extérieur avec un capteur anti-intrusion et un éclairage,
- ✓ Mise en place de débitmètres pour comptabilisation des volumes entrants et sortant du réservoir,
- ✓ Mise en place d'une clôture rigide d'une hauteur de 2 mètres
- ✓ Création d'un bassin d'infiltration en remplacement du puisard existant.

A ce jour, la prochaine étape relève de la mise en consultation du dossier de travaux en vue d'obtenir les offres des entreprises et la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et de l'Etat (DETR)

La parcelle acquise par le SIVOM dispose d'une surface de 820m2.

Le plan de financement, pour ces deux opérations, a été voté par délibération du Comité Syndical le 11 avril 2025 :

Dépenses	Montants HT
Maîtrise d'œuvre	33 000,00 €
Sous total études	33 000,00 €
Achat de terrain	5 000,00 €
Etudes préalables	11 485,00 €
Sous total terrain	16 485,00 €
Création réservoir de 200 m3	770 000,00 €
Travaux imprévus (3%)	23 100,00 €
Sous-total travaux	793 100,00 €
Total général	842 585,00 €
Rachats	
DETR 40%	337 034,00 €
AESN 40%	337 034,00 €
Sous-total subventions	674 068,00 €
Autofinancement	168 517,00 €
Total général	842 585,00 €

2.6. Animation agricole

Les objectifs visés par cette animation agricole sont :

- ✓ Sensibiliser les agriculteurs aux nouvelles réglementations et aux bonnes pratiques de gestion de l'eau.
- ✓ Encourager des techniques plus économes en eau, comme l'irrigation raisonnée et l'agriculture de conservation.
- ✓ Développer des infrastructures de stockage d'eau pour sécuriser les cultures face aux sécheresses récurrentes.
- ✓ Promouvoir des cultures adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

Il faut noter que la mise en œuvre d'un plan de protection de la ressource en eau est une condition d'éligibilité aux subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie depuis la mise en application de son XXIIème programme au 1^{er} janvier 2025.

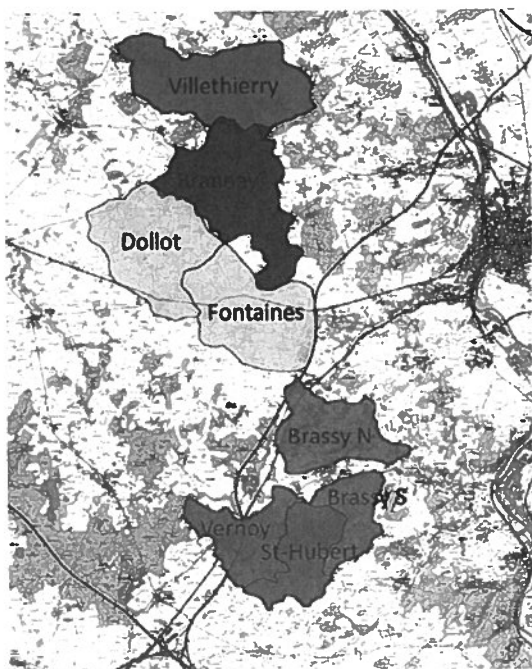
Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs cités, des chartes avec les agriculteurs ont été signées :

- ✓ **Dollot et Saint-Valérien (2022)** : première initiative portée par un groupe de sept agriculteurs, aboutissant à un suivi régulier de la qualité des eaux et à un pilotage concerté avec le SIVOM.
- ✓ **-Vernoy (2023)** : engagement renforcé avec une gouvernance locale active et un suivi annuel des actions mises en place.
- ✓ **-Égriselles-le-Bocage (2024)** : protection des captages de Brassy Nord, Brassy Sud et Saint-Hubert, avec le soutien des élus et des services de l'État.

Pour mémoire, par délibération du Comité Syndical du 19 décembre 2025, une mission d'animation agricole relative aux Aires d'Alimentation des Captages du SIVOM a été confiée à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne pour la période 2026-2028, en partenariat avec le SIVU de Saint-Hubert.

Le montant global de cette mission s'élève à 182 674 € HT et une subvention a été sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 146 139 €.

La carte des territoires concernés est la suivante :



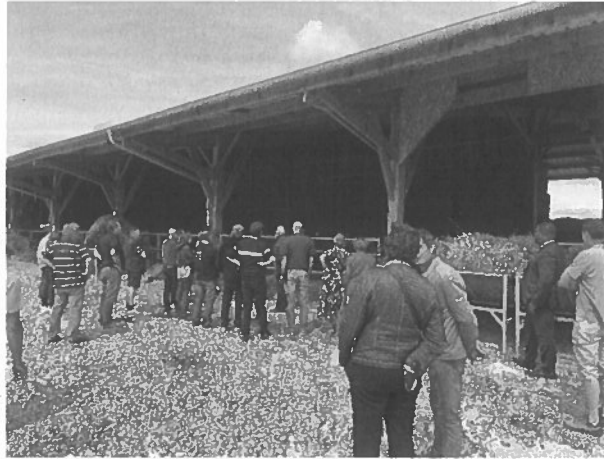
BAC	Classement Etat	SAU (ha)	Enjeux	Avancement
Villethierry	-	1 241	Nitrate	
Brannay	-	1 200	Phytos et nitrate	
Dollot – Fontaines	Grenelle	2 700	Phytos (« chlores »)	Charte Dollot-F
Brassy Nord	Grenelle	824	Phytos (« chlores »)	Charte BN-BS-StH
Brassy Sud	Grenelle	425	Phytos (« chlores »)	Charte BN-BS-StH
St-Hubert	-	564	Phytos et nitrate	Charte BN-BS-StH
Vernoy	Grenelle	744	Phytos et nitrate	Charte Vernoy
7 + 1 captages		7 698		

Tous ces captages sont classés prioritaires AESN.

Le détail des animations réalisées en 2025 est le suivant :

- ✓ 4 rencontres entre le SIVOM et les agriculteurs (Dollot, Brassy, Vernoy et Villethierry)
- ✓ 2 tours de plaine (Villethierry/Brannay et Brassy/Vernoy)
- ✓ 2 réunions de travail : Vernoy et Dollot/Brannay
- ✓ 8 bulletins techniques transmis aux agriculteurs
- ✓ 7 700 ha de notation des adventices
- ✓ 3 tableaux de bord renseignés





Deux comités de pilotage sont prévus le 5 février 2026.

Par ailleurs, un bureau d'étude a été mandaté par le SIVOM pour l'élaboration de la Stratégie de Protection de la Ressource en eau, pour un montant de 13 748,30 €HT, par signature du devis en date du 19 septembre 2025. Une demande de subvention a été transmise à l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 % du montant de cette prestation, soit 10 999 €. **L'établissement de cette Stratégie de Protection de la Ressource en Eau est une condition d'éligibilité aux subventions de l'Agence de l'Eau.**

2.7. **Elaboration du PGSSE du SIVOM du Gâtinais en Bourgogne**

Le Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) est une étude stratégique qui vise à garantir la qualité et la sécurité des ressources en eau. Cette étude présente les objectifs, les méthodes et les actions qui doivent être mise en place afin d'assurer une gestion efficace et sécurisée des eaux, en conformité avec les réglementations en vigueur.

La gestion des ressources en eau est cruciale pour la santé publique et l'environnement. Les objectifs principaux du PGSSE sont :

- ✓ Assurer la qualité de l'eau potable ;
- ✓ Prévenir la contamination des sources d'eau ;
- ✓ Protéger la santé des consommateurs ;
- ✓ Promouvoir une utilisation durable des ressources en eau.

Le territoire de l'étude concerne l'ensemble des ouvrages du SIVOM.

Une évaluation des risques a été réalisée afin d'identifier les menaces potentielles à la qualité et la quantité de l'eau.

Le PGSSE est un outil essentiel pour garantir la sécurité sanitaire des eaux. Son élaboration et sa mise en œuvre nécessitent l'engagement de tous les acteurs concernés. En assurant une gestion rigoureuse et proactive des ressources en eau, nous contribuons à la protection de la santé publique et à la préservation de l'environnement.

Le montant affecté à cette étude est de **34 752, € HT** subventionnée à 50% par l'AESN. Cette subvention est accordée.

Les plans d'actions proposés par le bureau d'étude sont les suivants :

Fiche 1: Organisation - Procédures administratives - Gestion patrimoniale				
	Note risque initial	Note risque résiduel	Note risque résiduel après travaux	Délai
Mise à jour de la liste des ACS (Attestation de Conformité Sanitaire)	8			Moyen terme
Mise en place d'une procédure en cas d'incendie	8			Court terme
Mise en place d'un protocole d'analyse de la qualité des réactifs	8			Moyen terme
Mise en place du suivi pour une gestion optimale de la pression et l'adéquation du pompage	8			Moyen terme
Mise en œuvre ou révision des servitudes de la DUP (protection vis-à-vis des risques d'intrusions)	8			Moyen terme

UDI de Brannay					
Fiche 2: Protection des ouvrages					
	Note risque initial	Note risque résiduel	Note risque résiduel après travaux	Chiffrage (en € HT)	Délai
Réservoir de Fossey					
Sécurisation de l'accès au réservoir - contrôle d'accès électronique		12		4 000 €	Moyen terme
Réservoir de Brannay					
Sécurisation de l'accès au réservoir - contrôle d'accès électronique		24		4 000 €	Moyen terme
Installation d'un portail conforme		24		3 000 €	Court terme
Installation d'une trappe externe RC4		24		6 000 €	Court terme
Installation d'une trappe interne RC3		12		4 500 €	Moyen terme
Suppresseur de Fossey					
Sécurisation de l'accès à l'ouvrage - contrôle d'accès électronique		24		4 000 €	Moyen terme
Installation d'une prise Marechal pour groupe électrogène				5 000 €	Moyen terme
Mise en place d'une clôture conforme		24		1 900 €	Court terme
Station de mélange de Brannay					
Installation d'une pompe de secours		12		8 000 €	Moyen terme
Adaptation d'une prise Marechal pour groupe électrogène		12		5 000 €	Moyen terme
Mise en place d'une alarme anti-intrusion sur les 2 hydrostats		12		2 500 €	Court terme
Installation d'une trappe externe RC4		12		6 000 €	Court terme

Figure 22 : Plan d'action fiche 2 - UDI de Brannay

⇒ Le coût prévisionnel des travaux à effectuer est estimé à : **53 900 € HT.**

UDI de Vernoy
Fiche 2: Protection des ouvrages

	Note risque initial	Note risque résiduel	Note risque résiduel après travaux	Chiffrage (en € HT)	Délai
Forage Brassy 1					
Installation d'un portail conforme		24		3 000 €	Court terme
Mise en place d'une clôture conforme		24		5 000 €	Court terme
Forage Brassy 2					
Mise en place d'une clôture conforme		24		5 000 €	Court terme
Ressources Vernoy					
Installation d'une trappe interne RC3				4 500 €	Court terme
Mise en place d'une clôture et d'un portail conforme				8 000 €	Court terme
Sécurisation de l'accès - contrôle d'accès électronique				4 000 €	Moyen terme
Réservoir de Vernoy					
Sécurisation de l'accès - contrôle d'accès électronique		24		4 000 €	Moyen terme
Réservoir de Montacher					
Mise en place d'une clôture conforme		24		5 000 €	Court terme
Sécurisation de l'accès au réservoir - contrôle d'accès électronique		24		4 000 €	Moyen terme

Figure 23: Plan d'action fiche 2 - UDI de Vernoy

⇒ Le coût prévisionnel des travaux à effectuer est estimé à : 42 500 € HT.

UDI de Villethierry Fiche 2: Protection des ouvrages

	Note risque initial	Note risque résiduel	Note risque résiduel après travaux	Coût (en € HT)	Délai
Réservoir de Villethierry					
Installation d'une prise Marechal pour groupe électrogène		16		5 000 €	Moyen terme
Réservoir de Saint-Agnan					
RAS car sera démolé					
Ressources et traitement de Villethierry					
Installation d'une trappe externe RCA		12		6 000 €	Court terme
Installation d'une prise Marechal pour groupe électrogène		16		5 000 €	Moyen terme

Figure 24 : Plan d'action fiche 2 - UDI de Villethierry

⇒ **Le coût prévisionnel des travaux à effectuer est estimé à : 16 000 € HT.**

UDI de Fontaines Fiche 2: Protection des ouvrages

	Note risque initial	Note risque résiduel	Note risque résiduel après travaux	Coût (en € HT)	Délai
Réservoir de Fontaines					
Installation d'un portail conforme		12		3 000 €	Court terme
Installation d'une trappe interne RCS en haut		12		4 500 €	Moyen terme
Ressources et traitement de Fontaines					
Mise en place d'une alarme anti-intrusion dans l'armoire de produits chimiques		12		2 000 €	Moyen terme
Sécurisation de la fenêtre dans le local de l'usine		12		1 000 €	Court terme
Forage de Dollot					
Installation d'une trappe interne RCS sur le forage				4 500 €	Court terme
Installation d'un portail conforme				3 000 €	Court terme
Sécurisation de l'accès à l'ouvrage - contrôle d'accès électronique				4 000 €	Moyen terme
Réservoir de la Roseraie					
Mise en place d'une vanne modulable au rez-de-chaussée		16		5 000 €	Moyen terme
Installation d'une centrale d'alarme				2 000 €	Court terme
Station de Registre Haute-Borne					
Mise en place d'une clôture conforme		16		5 000 €	Court terme
Installation d'une alarme anti-intrusion dans la trappe		16		2 000 €	Court terme
Auditorium de Villeroy					
RAS					

Figure 25 : Plan d'action fiche 2 - UDI de Fontaines

⇒ **Le coût prévisionnel des travaux à effectuer est estimé à : 36 000 € HT.**

2.8. Informations diverses

1.6.1 Animations dans les écoles

Des animations dans les écoles ont été réalisées de nouveau par le SIVOM accompagné du délégataire en 2025. Tous les enfants concernés par ces animations ont reçu un sablier économiseur d'eau.

1.6.2 Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)

Selon la réglementation européenne et française, la concentration maximale autorisée de chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau potable est de 0,5 µg/L. Ce composé synthétique utilisé dans la fabrication du PVC peut se retrouver dans l'eau suite à la migration de résidus provenant de canalisations en PVC installées avant 1980, notamment en cas de fortes chaleurs et d'un temps de séjour important. Le CVM, classé cancérogène certain par le CIRC et lié à des cancers rares du foie, impose une surveillance accrue et le remplacement des conduites concernées.

Des actions sont menées sur cette problématique avec Veolia, AESN et surtout avec L'ARS. Des prélèvements et analyses ont été menés en 2025 sur les conduites en PVC datant d'avant 1980 sur le SIVOM, entre avril et fin novembre, sur 46 points de prélèvements, représentant 184 analyses programmées au total.

Les prélèvements réellement réalisés, en 2025, sont au nombre de 171 unités dont les résultats sont les suivants :

- ✓ 31 points de prélèvements conformes
- ✓ 15 points non-conformes
- ✓ 16 résultats manquants ou à investiguer compte tenu des résultats de 2026 et qui sont programmés sur 2026.

Au vu de ces éléments, le SIVOM a prévu dans son budget 2026 une enveloppe de 500 000 € de travaux pour renouveler les conduites concernées. Le programme précis de renouvellement sera défini avec l'ARS. Par ailleurs, le délégataire a procédé à la fourniture de packs d'eau pour les abonnés concernés.

1.6.3 Matinée technique

Une matinée technique avec Veolia et les Services de l'Etat a été réalisée en mai 2025 pour tous les élu(e)s.

Cette animation pourra être reconduite en 2026.



3. CONCLUSION

Au vu des investissements nécessaires notamment pour régler de manière durable la problématique liée au CVM, de diminuer les pertes en eau sur les réseaux et des réhabilitations et créations d'ouvrages, une étude relative au prix de l'eau et des redevances du SIVOM sera à mener sur l'année 2026.

4. QUESTIONS DIVERSES

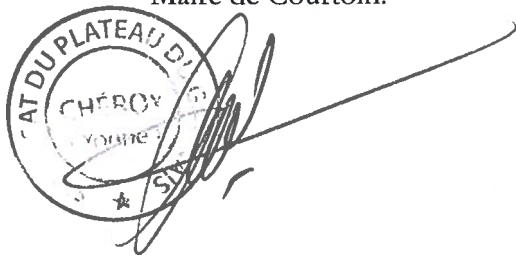
L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

La Présidente du Sivom

Le secrétaire de séance

Christine AITA
Maire de Courtoin.

Jean-Jacques NOEL
Maire de Dollot



SIVOM DU GATINAIS EN BOURGOGNE

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Comité syndical du 30 janvier 2026

2026-01-01 EAU POTABLE : télégestion : approbation à l'unanimité
2026-01-02 EAU POTABLE : enfouissement du réseau électrique à Saint-Valérien : approbation à l'unanimité

Présents : David ROUSSEL, Dominique CASSET, Philippe DE NIJS, Christine AITA, Jean-Jacques NOEL, Christelle NOLET, Claude CANET, Marie-Josèphe RANAIVOSON, Gilles CARIOU, Loïc BARRET, Annie ROGER, Guillaume MAILLARD, Claude MAULOISE, Jean-Robert CHEVALLIER, Gilbert GREMY, Jean-Luc ANDRIVOT, Jean-François CHABOLLE, Annie AMBERMONT, Frédéric BOURGEOIS, Marcel MILACHON, Patrick PELISSIER, Jean-François ALLIOT, Pierre-Eric MOIRON, Corinne PASQUIER.

Auteur : Christine AITA, Présidente
Date de publication : 03/02/2026